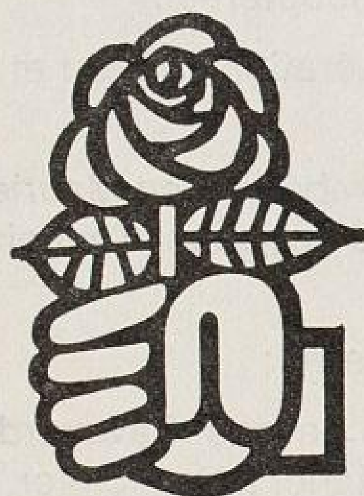


Jean-Pierre COT

Agrégé des Facultés de Droit
et Sciences Economiques
Maire de Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier
Conseiller Général du Canton de Chamoux
Conseiller Régional
Député sortant



Suppléant :

Paul PERRIER

Directeur Honoraire de C.E.T.
Maire de Villargondran
Conseiller Général de Saint-Jean-de-Maurienne
Conseiller Régional
Président de l'Association des Maires
de Maurienne



IMP. SOUFFREY - CHAMBÉRY

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1978

Département de la Savoie — 3e Circonscription

UNION DE LA GAUCHE SOCIALISTE ET DÉMOCRATE

(Parti Socialiste et M.R.G.)

Jean-Pierre COT

Suppléant :

Paul PERRIER

Les mesures sociales que la droite refuse :

- le SMIC à 2400 francs,
- la retraite à 60 ans pour les hommes et à 55 ans pour les femmes,
- le relèvement de 50% des prestations familiales,
- la cinquième semaine de congés payés,
- la lutte contre le chômage.

C'est pourtant possible dès cette fois-ci !

grâce aux réformes de structures prévues par le Programme Commun de l'Union de la Gauche.

La droite est usée, chassons-là du gouvernement.

POUR FAIRE GAGNER LA GAUCHE

Renouvelons notre confiance à

Jean-Pierre COT

et

Paul PERRIER

le 12 mars

T.S.V.P.

Madame, Monsieur,

Vous m'avez fait confiance en 1973.

Vous avez à juger de mon mandat, à décider de le renouveler ou non. Je crois qu'il faut juger les hommes sur leurs actions et non sur leurs paroles, sur leurs engagements et leurs résultats. J'ai exercé mon mandat en contact constant avec vous dans les permanences régulières à Chambéry, à Saint-Jean-de-Maurienne, dans les chefs-lieux de canton, par des séances de travail régulières avec vos conseils municipaux, avec les organisations syndicales ouvrières et agricoles qui défendent vos intérêts, avec les associations qui animent nos communes et nos quartiers.

Pour moi, un député doit s'engager clairement afin de faire avancer les problèmes et ne doit pas se réfugier dans l'abstention. C'est ainsi que j'ai pris position :

— Contre le financement de l'autoroute chambérienne dont nous voyons aujourd'hui les conséquences ;

— Pour les déviations de Maurienne que nous avons arrachées à l'Etat et au Conseil Régional ;

— Contre l'installation des grandes surfaces à Chambéry et à Saint-Jean-de-Maurienne, alors que l'ancien Maire de Chambéry les favorisait ;

— Pour le soutien à l'agriculture de montagne et dans la Combe de Savoie par une autre politique de subvention et d'aménagement rural ;

— Pour un combat contre la pollution qui commence à produire ses résultats (cimenteries Chiron, cartonneries de La Rochette, Aluminium Péchiney) ;

— Pour le respect de nos sites et contre les déposes d'hélicoptères ;

— Pour la reconnaissance des droits légitimes des trois générations du feu et le rétablissement du 8 Mai 1945 comme jour férié et chômé ;

— Pour la consolidation de l'implantation industrielle à Chambéry et en Maurienne où les reconversions et les investissements décidés permettent d'envisager l'avenir avec plus de sérénité que naguère ;

— Pour la création de la zone Arc/Isère qui sort enfin de terre ;

— Pour l'adaptation de la formation à l'emploi afin que les jeunes Savoyards puissent trouver du travail sur place (antenne du C.E.T. de Saint-Michel à Valmeinier, métiers de la montagne).

Ces résultats, nous les avons obtenus ensemble.

Ce combat, nous devons continuer à le mener au cours des années à venir. Il doit s'appuyer sur une autre politique nationale de justice sociale et une relance sélective, mais vigoureuse, de l'économie qui créera les emplois dont les jeunes Savoyards ont tant besoin. Le Programme Commun de Gouvernement et l'Union de la Gauche offrent cet espoir aux Françaises et aux Français. Il faut saisir cette chance aujourd'hui. En portant massivement vos suffrages sur le candidat socialiste au 1er tour, vous préparerez les conditions de la victoire au second tour. Vous participerez à cet immense mouvement qui doit changer la vie en France.

Vous nous avez élu, Paul PERRIER et moi-même, en 1973. Nous attendons avec confiance votre jugement en 1978.

Avec mes sentiments dévoués.

J-P C

Jean-Pierre COT

Vu : Les Candidats.